

COUR D'APPEL DE MORTI
JUSTICE DE PAIX A G.E.
DE KORO

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

Cabinet du Juge de Paix

23/07/2025

Cont : 750 FCFA

CERTIFICAT DE NATIONALITE MALIENNE

Le Juge de Paix à Compétence Étendue de KORO (République du Mali), étant en son cabinet sis au palais de Justice de ladite ville.

Certifie sur la vue des pièces suivantes : extrait d'acte de naissance
ou jugement supplétif de naissance n° 334 de l'année 2007 délivré
par le centre d'état civil de Koro

Que la personne ci-après :

Nom :

Riangaly Oumou.

Prénoms :

Né(e) à : Koro

Le : 03 Mai 2007

De : Ammasserou

Et de : Lamata Riangaly

Profession : Étudiante

Situation de famille : Célibataire

Demeurant à : Koro

Est de Nationalité Malienne en vertu des dispositions légales des
articles 224 et 233 de la Loi n° 2011-087 ANRM du 30 Décembre 2011
portant Code des Personnes et de la Famille.

Fait à Koro, le 07/08/2025

Le Juge de Paix à Compétence Étendue

